

Une séance ordinaire du conseil municipal de la ville de East Angus a été tenue au lieu ordinaire des séances de ce conseil au 200, rue Saint-Jean Est, le lundi 13 septembre 2021 à 19 h.

Sont présents : Son Honneur la mairesse Lyne Boulanger, Madame la conseillère et Messieurs les conseillers Michel Champigny, Dany Langlois, Antoni Dumont, Denis Gilbert et Nicole Bernier formant quorum sous la présidence de la mairesse.

Bruno Poulin, secrétaire-trésorier est présent.

David Fournier, directeur général est également présent.

2021-229 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Proposé par le conseiller Dany Langlois
Appuyé par la conseillère Nicole Bernier
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
D'ouvrir la séance du 13 septembre 2021. Il est 19 h 02.

ADOPTÉ

6 personnes présentes dans la salle.

2021-230 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par le conseiller Antoni Dumont
Appuyé par le conseiller Denis Gilbert
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE l'ordre du jour est accepté tel que présenté.

ADOPTÉ

Période de questions de l'assistance

Une période de questions a eu lieu.

CORRESPONDANCES DU MOIS DE JUILLET ET AOÛT 2021

- 1 QA.70 Ministère des Transports
 Marquage au sol de 50 km/h sur la route 214
- 2 FB.20 MRC Brome-Missisquoi
 Demande appui – Évaluation des chiens
- 3 FB.20 Fondation Maison la Cinquième Saison
 Remerciements
- 4 FD.60 La Maison Aube-Lumière
 Campagne de financement
- 5 FD.60 Paroisse S-François-de-Laval
 Souper paroissial annuel

2021-231 CORRESPONDANCES DE JUILLET ET AOÛT 2021

Proposé par le conseiller Denis Gilbert
Appuyé par la conseillère Nicole Bernier
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE les correspondances des mois de juillet et août 2021 soient reçues.

ADOPTÉ

2021-232 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

Proposé par le conseiller Dany Langlois
Appuyé par le conseiller Michel Champigny
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE les procès-verbaux de la séance ordinaire du 5 juillet 2021 et des séances extraordinaires du 9, 11 et 30 août 2021 soient acceptés tels que présentés, les conseillères et les conseillers ayant reçu copies.

ADOPTÉ

2021-233 ANNULATION APPEL DE PROPOSITIONS – VENTE DU TERRAIN DE GOLF

CONSIDÉRANT que la Ville a procédé à un appel de propositions pour la vente du terrain de golf;

CONSIDÉRANT que la Ville a reçu une proposition;

CONSIDÉRANT que l'offre proposée est inférieure aux attentes du conseil;

Proposé par la conseillère Nicole Bernier
Appuyé par le conseiller Denis Gilbert
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE la Ville rejette l'appel de propositions pour la vente du terrain de golf.

ADOPTÉ

2021-234 RADIATION D'UN DROIT DE RÉOLUTION – TERRAIN USINAGE MARCOTTE

Proposé par le conseiller Michel Champigny
Appuyé par le conseiller Dany Langlois
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE la Ville accorde la radiation du droit de résolution publié au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Compton, le 13 juillet 2021, sous le numéro **26 501 549**.
QUE la mairesse Lyne Boulanger ainsi que le secrétaire-trésorier Bruno Poulin soient autorisés pour et au nom de la Ville à signer tous les documents relatifs à cette radiation.

ADOPTÉ

2021-235 RÉOLUTION CONFIRMANT LE RECOURS AUX SERVICES PROFESSIONNELS DE CAIN LAMARRE

Proposé par le conseiller Antoni Dumont
Appuyé par le conseiller Denis Gilbert
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
Il est résolu d'autoriser le maire et la direction générale ou tout autre représentant mandaté par la direction à recourir aux services du cabinet Cain Lamarre à même la banque d'heures et au besoin, au service de consultation, pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022.

ADOPTÉ

**2021-236 ABROGATION – RÉOLUTION 2021-192 – AUTORISATION
SIGNATURES – VENTE DU LOT 4 180 744**

Proposé par la conseillère Nicole Bernier

Appuyé par le conseiller Dany Langlois

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE la Ville abroge la résolution 2021-192 concernant l'autorisation de signatures pour la vente du lot 4 180 744. **ADOPTÉ**

2021-237 AUTORISATION SIGNATURES – VENTE DU LOT 4 180 744

CONSIDÉRANT que la Ville a reçu une offre d'achat sur le lot 4 180 744.

Proposé par le conseiller Dany Langlois

Appuyé par la conseillère Nicole Bernier

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE la mairesse Lyne Boulanger ainsi que le secrétaire-trésorier Bruno Poulin soient autorisés pour et au nom de la Ville à signer tous les documents relatifs à la vente du lot 4 180 744 à Projet Immobilier Le Jardin des Lucioles inc. pour un montant de 32 500 \$ excluant les taxes, sans garantie légale et aux risques et périls de l'acheteur et selon les conditions suivantes :

- L'acquéreur devra payer les taxes imposées ou à être imposées sur le lot à compter de la date de la signature de l'acte notarié.
- L'acquéreur renonce à céder ses obligations découlant de la proposition ou à la transporter à un tiers, à moins d'en avoir obtenu l'autorisation expresse de la Ville. Toute cession non autorisée sera nulle de nullité absolue.
- L'acquéreur deviendra propriétaire et prendra possession du lot lors de la signature de l'acte notarié avec occupation à compter de la même date.
- L'acquéreur assumera les risques afférents au lot à compter de la date de la signature de l'acte notarié.
- Les travaux de construction ne pourront débuter sur le lot avant que l'acte notarié ne soit publié et que l'acquéreur ait obtenu tous les permis requis et toutes les autorisations requises.
- L'acquéreur fait défaut de signer l'acte de vente dans le délai de cent-vingt (120) jours suivant la résolution de Conseil de la Ville à cet effet, la Proposition pourra devenir nulle et non avenue.
- L'acquéreur s'engage à exécuter les prestations suivantes, qui constituent des obligations, subséquentement à la signature de l'acte de vente :
 - le cas échéant, procéder à la décontamination et à la réhabilitation du terrain, le tout à ses frais;
 - l'acquéreur s'engage à obtenir le permis dans un délai de vingt-quatre (24) mois, suivant la date du 7 juillet 2021. À défaut de pouvoir respecter cet engagement, la Ville pourra reprendre le terrain à 90 % du prix d'achat.
 - Si l'acquéreur désire vendre le terrain, il doit d'abord l'offrir à la Ville qui pourra l'acquérir à 90 % du prix d'achat initial. **ADOPTÉ**

2021-238 APPROBATION DES COMPTES

Proposé par le conseiller Denis Gilbert

Appuyé par le conseiller Antoni Dumont

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE les comptes figurant sur la liste des écritures de déboursés du compte général du mois d'août au montant de 350 108.19 \$ (319 665.01 \$ par chèque et 30 443.18 \$ en transfert électronique) ainsi que la liste des écritures de déboursés du compte salaire du mois d'août au montant de 200 747.30 \$ soient acceptés tels que présentés. **ADOPTÉ**

**2021-239 MANDAT – ÉTABLISSEMENT D'UNE SERVITUDE – LOT
6 387 808**

ATTENDU QUE la Ville approuve l'établissement d'une servitude pour des lignes électriques et de télécommunication en faveur de HYDRO-QUEBEC et BELL CANADA sur une partie de l'immeuble détenu par la Ville et étant connu et désigné comme le lot 6 387 808 du Cadastre du Québec, (*ce lot pouvant faire l'objet d'une opération cadastrale*) circonscription foncière de Compton.

Proposé par le conseiller Denis Gilbert

Appuyé par le conseiller Michel Champigny

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE la Ville accorde une servitude d'utilité publique à HYDRO-QUEBEC et BELL CANADA contre une partie du lot 6 387 808 Cadastre du Québec appartenant à la Ville (*ce lot pouvant faire l'objet d'une opération cadastrale*).

QUE le projet d'acte de servitude soumis à cette assemblée, est dûment approuvé par les présentes.

QU'UN membre de l'étude *Notaires Beauchamp, Cyr Inc.* soit autorisé à signer pour et au nom de la Ville, l'acte de servitude à intervenir en faveur de HYDRO-QUEBEC et BELL CANADA ainsi que tout autre document approprié nécessaire pour donner effet à la présente résolution ou aux dispositions desdits actes. **ADOPTÉ**

2021-240 DÉPÔT RAPPORT SUR LA SITUATION BUDGÉTAIRE

Proposé par le conseiller Dany Langlois

Appuyé par le conseiller Michel Champigny

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE le rapport sur la situation budgétaire de la Ville ainsi que le rapport comparatif, datés du 7 septembre 2021, soient acceptés, tels que présentés par le secrétaire-trésorier. **ADOPTÉ**

2021-241 DEMANDE DE MODIFICATION – ROUTE 214

CONSIDÉRANT que la Ville a reçu des plaintes concernant la sécurité et la visibilité à la sortie sud du Pont Taschereau;

Il est unanimement résolu

QUE la Ville demande au Ministère des Transports l'élargissement de la chaussée de la rue Angus Sud (route 214) entre la rue Warner et la rue Edwards. **ADOPTÉ**

2021-242 ADJUDICATION DE CONTRAT – IMPRESSION DES CALENDRIERS

Proposé par le conseiller Antoni Dumont
Appuyé par le conseiller Denis Gilbert
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE la Ville adjuge le contrat d'impression des calendriers à l'entreprise Impression Moreau pour un montant de 5 100 \$ excluant les taxes, selon le document daté du 8 septembre 2021. **ADOPTÉ**

2021-243 ADJUDICATION DE CONTRAT – DÉMANTÈLEMENT ET INSTALLATION D'UNE NOUVELLE FOURNAISE – CENTRE CULTUREL

Proposé par le conseiller Antoni Dumont
Appuyé par le conseiller Denis Gilbert
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE la Ville adjuge le contrat de démantèlement et d'installation d'une nouvelle fournaise au Centre Culturel à Confort Technipro pour un montant de 11 986.14\$ incluant les taxes, selon le document daté du 4 juin 2021. **ADOPTÉ**

2021-244 AUTORISATION APPEL D'OFFRES – SERVICE DE VIDANGE ET DE VALORISATION DES BOUES DE LA STATION D'ÉPURATION

Proposé par la conseillère Nicole Bernier
Appuyé par le conseiller Dany Langlois
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE le directeur général David Fournier, ainsi que le secrétaire-trésorier Bruno Poulin soient autorisés à procéder à l'appel d'offres sur SEAO pour le service de vidange et de valorisation des boues de la station d'épuration. **ADOPTÉ**

2021-245 AUTORISATION APPEL D'OFFRES – RÉFECTION DES TOILETTES DE L'ARÉNA

Proposé par le conseiller Michel Champigny
Appuyé par le conseiller Dany Langlois
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE le directeur général David Fournier, ainsi que le secrétaire-trésorier Bruno Poulin soient autorisés à procéder à l'appel d'offres sur SEAO pour le service de réfection des toilettes de l'aréna Robert-Fournier. **ADOPTÉ**

2021-246 ABROGATION – RÉSOLUTION 2021-227 – ADJUDICATION DE CONTRAT – SURVEILLANCE – RÉAMÉNAGEMENT D'UN SITE DE DISPOSITION DE NEIGES USÉES

Proposé par la conseillère Nicole Bernier
Appuyé par le conseiller Antoni Dumont
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE la Ville abroge la résolution 2021-227 concernant l'adjudication du contrat de surveillance pour le réaménagement d'un site de disposition de neiges usées. **ADOPTÉ**

**2021-247 ADJUDICATION DE CONTRAT – SURVEILLANCE –
RÉAMÉNAGEMENT D’UN SITE DE DISPOSITION DE
NEIGES USÉES**

Proposé par le conseiller Denis Gilbert
Appuyé par le conseiller Michel Champigny
À l’unanimité des conseillers présents, la mairesse n’ayant pas voté.
QUE la Ville adjuge le contrat de surveillance des travaux de réaménagement
d’un site de disposition de neiges usées, à la firme Avizo, experts-conseils, pour
un montant de 15 445 \$, excluant les taxes, conformément à l’offre de service
daté du 7 septembre 2021. **ADOPTÉ**

**2021-248 ADJUDICATION DE CONTRAT – ANALYSE DE
CONFORMITÉ – ABRI À SEL**

Proposé par la conseillère Nicole Bernier
Appuyé par le conseiller Dany Langlois
À l’unanimité des conseillers présents, la mairesse n’ayant pas voté.
QUE la Ville adjuge le contrat d’analyse de conformité de l’abri à sel, à la firme
St-Georges Structures et Civil, pour un montant de 3 500 \$, excluant les taxes,
conformément à l’offre de services daté du 10 septembre 2021. **ADOPTÉ**

**2021-249 DEMANDE À LA COMMISSION DE TOPONYMIE – ERNEST-
PROVENCHER**

Proposé par le conseiller Denis Gilbert
Appuyé par la conseillère Nicole Bernier
QUE la rue constituée du lot 5 636 355 du cadastre du Québec porte le nom de
Ernest-Provencher et qu’une demande d’autorisation en ce sens soit acheminée
à la Commission de toponymie pour fin d’approbation. **ADOPTÉ**

**2021-250 AUTORISATION BARRAGE ROUTIER – CHEVALIERS DE
COLOMB – 24 SEPTEMBRE 2021**

Proposé par le conseiller Michel Champigny
Appuyé par le conseiller Antoni Dumont
À l’unanimité des conseillers présents, la mairesse n’ayant pas voté.
QUE la Ville de East Angus accepte la tenue d’un barrage pour les Chevaliers de
Colomb, à l’intersection des rues Angus Nord et Saint-Pierre, le 24 septembre
2021 de 13 h à 17 h. **ADOPTÉ**

2021-251 TOURNOI DE GOLF – PUB CENTRAL

Proposé par le conseiller Dany Langlois
Appuyé par le conseiller Denis Gilbert
À l’unanimité des conseillers présents, la mairesse n’ayant pas voté.
QUE la Ville achète un quatuor de golf au coût de 320 \$, pour le tournoi de golf
du Pub Central, le 24 septembre 2021.

Il est entendu que la dépense sera imputée au poste 02-110-00-970. **ADOPTÉ**

2021-252 SOUTIEN FINANCIER – PLACE AUX JEUNES

Proposé par le conseiller Antoni Dumont

Appuyé par le conseiller Denis Gilbert

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE la Ville accorde une aide financière de 967 \$ à Place aux Jeunes du HSF afin de poursuivre leurs activités de réseautage, de visite d'entreprises, d'atelier sur l'entrepreneuriat, de découvertes et surtout pour la tenue de séjours exploratoires en région.

Il est entendu que la dépense sera imputée au poste 02-110-00-970.

ADOPTÉ

2021-253 NOMINATION MAIRE SUPPLÉANT

Proposé par le conseiller Dany Langlois

Appuyé par le conseiller Michel Champigny

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE la conseillère Nicole Bernier soit nommée maire suppléant afin de siéger au conseil des maires de la MRC du Haut-Saint-François, et ce, jusqu'au 15 novembre 2021.

ADOPTÉ

2021-254 DEMANDE CLUB QUAD

CONSIDÉRANT que les VTT pour rejoindre leur trajet habituel, doivent utiliser la route 112, une zone de 90 km/h.

CONSIDÉRANT qu'il serait plus prudent d'utiliser la route 214, une zone de 50 km/h;

Proposé par le conseiller Denis Gilbert

Appuyé par la conseillère Nicole Bernier

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE la Ville demande au Ministère des Transports, la permission que les VTT utilisent la route 214 et plus spécifiquement, le pont Taschereau pour rejoindre le tracé habituel des VTT.

ADOPTÉ

2021-255 DON – SOUPER PAROISSIAL – SAINT-LOUIS-DE-FRANCE

Proposé par le conseiller Michel Champigny

Appuyé par le conseiller Antoni Dumont

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE la Ville fasse un don de 250 \$ pour le souper paroissial de l'église Saint-Louis-de-France.

Il est entendu que la dépense sera imputée au poste 02-110-00-970. **ADOPTÉ**

Période de questions de l'assistance

Une période de questions a eu lieu.

2021-256 LEVÉE DE LA SÉANCE

Proposé par le conseiller Dany Langlois
Appuyé par la conseillère Nicole Bernier
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE la séance soit levée. Il est 19 h 51.

ADOPTÉ

Lyne Boulanger, Mairesse Bruno Poulin, secrétaire-trésorier
Ville de East Angus Ville de East Angus

En signant le procès-verbal, le maire est réputé avoir signé chacune des résolutions.

Numéro	Nom
2021-238	Approbation des comptes
2021-242	Adjudication de contrat – Impression des calendriers
2021-243	Adjudication de contrat – Démantèlement et installation d'une fournaise – Centre Culturel
2021-247	Adjudication de contrat – Surveillance – Réaménagement d'un site de disposition de neiges usées
2021-248	Adjudication de contrat – Analyse de conformité – Abri à sel
2021-251	Tournoi de golf – Pub Central
2021-252	Soutien financier – Place aux jeunes
2021-255	Don – Souper paroissial – Saint-Louis-de-France